

Séance du 17 octobre 2022 à 14h

La commission permanente du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 13 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Thérèse MELLAC, vice-présidente.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents :

Nombre de membres représentés :

Nombre de suffrages exprimés :

Présents :

Mesdames : PARROT Michelle - Thérèse MELLAC - Claire FOURNIER - Marie-Christine PEROTTO - Monique VILANOVA

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN - Claude JOSEPH - Patrice FOURNIER - Mathieu BEAUFRERE

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :

7 17.10.2022 – REPAS DES AINÉS : CHOIX DES PRESTATIONS REPAS/GOUTER ET CHOIX DES COLIS

Rapporteur : Madame Thérèse MELLAC

Dans le cadre du repas des aînés prévu le 26 novembre 2022, il a été fait appel à plusieurs prestataires pour le repas des aînés avec une demande précise : Prix maximum : 27€, comprenant : Punch et ses amuses bouches, Soupe et Entrée, Plat et ses légumes, Fromage, Dessert avec café, vins, mise en place et nappage compris. L'eau étant fournie par le CCAS.

Les traiteurs suivants ont été contactés : La Licorne – Ajas – Peberat - Fruh.

Seule la licorne a répondu et Ajas s'est excusé de ne pas pouvoir faire la prestation à cette date.

Il est proposé de retenir : La licorne avec le menu n°3

Après avoir délibéré le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, propose de :

- Retenir la licorne pour le repas des aînés du 26 novembre 2022,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Roquefort, le 17/10/2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

Roquefort, le 17 octobre 2022

Le Président du CCAS



Patrice FOURNIER